

ORIENTATIONS¹ PEDAGOGIQUES
ET
PROJET DE FONCTIONNEMENT

CENTRE DE VACANCES DU
CHATEAU D'AMENON



¹ Nul vent n'est favorable à celui qui ne sait pas où est le port.

SOMMAIRE

I.INTRODUCTION.....	3
II.NOS INTENTIONS PEDAGOGIQUES.....	4
1.UN RYTHME DE VIE APTE A REpondre AUX BESOINS.....	4
2.APPRENTISSAGE ET DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE.....	6
3.UN RESPECT DES INDIVIDUS, DES REGLES, DU MATERIEL, DE SES BESOINS.....	7
4.FAVORISER LA COMMUNICATION ENTRE LES ACTEURS.....	8
III.LA MISE EN ŒUVRE DES INTENTIONS PEDAGOGIQUES.....	9
IV.LA MISSION ATTENDUE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT.....	10
1.L'ANIMATEUR.....	10
2.LE DIRECTEUR.....	10
3.LE DIRECTEUR ADJOINT PEDAGOGIQUE.....	10
4.LE DIRECTEUR ADJOINT ECONOME.....	10
5.LE PERSONNEL TECHNIQUE.....	12
V.L'EVALUATION DU TRAVAIL DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT.....	12
1.MODE D'EVALUATION.....	12
2.DEROULEMENT DE L' EVALUATION.....	12

I. INTRODUCTION

Notre projet pédagogique définit un ensemble d'objectifs² pédagogiques que nous souhaitons atteindre au centre de vacances d'AMENON avec l'ensemble des participants.

Notre ambition est de mettre en place une organisation qui puisse prendre en compte les valeurs que nous défendons.

LES OBJECTIFS

- ✓ Un rythme de vie plus apte à répondre aux besoins des enfants
- ✓ Un apprentissage et un développement de l'autonomie
- ✓ Un respect des individus, des règles
- ✓ Favoriser la communication entre les acteurs

L'objectif de toute éducation devrait être de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à orienter, à construire.



OBJECTIFS

Il s'agit de faire passer à des enfants des vacances éducatives dans le respect de contraintes réglementaires et d'orientations éducatives que nous nous sommes définies avant le départ. Il s'agit aussi de permettre aux enfants de découvrir et d'apprécier la vie dans un centre de vacances.

Il ressort :

- Qu'il s'agit des vacances des enfants !
- Que nous fonctionnons dans un cadre réglementaire précis !
- Que nous mettons en œuvre nos orientations pédagogiques !
- Qu'une équipe s'implique !

Les moyens qui sont à notre disposition :

- ❑ Le projet pédagogique
- ❑ Le projet de fonctionnement
- ❑ Les moyens matériels
- ❑ Les moyens financiers
- ❑ Les moyens humains
- ❑ Les contraintes réglementaires

² Les mots sont comme des sacs ; ils prennent la forme de ce que l'on met dedans.

II. NOS INTENTIONS PEDAGOGIQUES

Il paraît important de souligner pour qu'une intention pédagogique tende à devenir opérationnelle, elle doit indiquer le niveau d'exigence auquel l'apprentissage est tenu de se situer et les critères qui serviront à l'évaluation de cet apprentissage.

Vous trouverez pour chaque intention pédagogique ces précisions.

1. UN RYTHME DE VIE APTE A REpondre AUX BESOINS

L'enfant est en retard, c'est de son âge, bien moi je l'attends et c'est du mien. (Paul BERNARD)



Les uns ont l'heure et n'ont pas le temps, les autres ont le temps et n'ont pas l'heure (Jacques PREVERT)



L'organisation que nous souhaitons mettre en place aura comme ambition la recherche d'un rythme de vie plus compatible avec des vacances éducatives.

Durant les premiers jours de fonctionnement, les résultats attendus seront imperceptibles, mais il nous faudra continuer à attacher de l'importance à cette recherche d'un rythme de vie plus individualisé.

Lorsque les enfants arrivent au centre, ils sont encore conditionnés par leur environnement quotidien.

Il faut attendre plus d'une semaine pour constater que les enfants modifient leur comportement.

Notre rôle

Il est important dans la mise en œuvre de ce rythme. Beaucoup de présence, d'interventions, de responsabilisation, seront nécessaires afin que chaque enfant puisse respecter ses besoins, et aussi les besoins des autres.

Il est utile de définir un cadre pour les enfants afin qu'ils puissent connaître les contraintes, les limites, et les possibles.

Pour atteindre cet objectif les moyens que nous voulons mettre en place seront :

- ❑ Un petit déjeuner échelonné
- ❑ Des périodes de temps libre
- ❑ Des périodes de temps calme
- ❑ Des phases de retour au calme
- ❑ Des périodes **d'activité***
- ❑ Un temps de sommeil
- ❑ Une implication de l'encadrement

***L'activité** est conçue comme un moyen de satisfaire des besoins et non une finalité.

Le rôle de chacun est d'identifier les besoins à satisfaire dans un premier temps et de proposer une activité dans un second temps.

L'activité ne peut-être qu'un support de nos intentions éducatives. De plus il paraît important de comprendre que tout est activité, le lever, le coucher, comme la pratique du vélo ou du dessin.

Les critères qui serviront à l'évaluation de cet apprentissage

Le comportement des enfants

- ✓ Au réveil
- ✓ Durant les périodes de temps calme et libre
- ✓ Lors du coucher

La participation active des jeunes

2. APPRENTISSAGE ET DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE

Elever un enfant c'est lui apprendre à se passer de nous (LEGEVE Ernest)



La plus parfaite éducation consiste à habituer le disciple à se passer du maître (SABATIER Robert).



En le connaissant je lui donne l'être.



Il est nécessaire de favoriser cette recherche de l'autonomie :

- De faire
- De penser

De faire

L'enfant doit prendre conscience d'une part qu'il est capable de réaliser un certain nombre tâches seul, s'habiller, se laver, ranger, construire, réaliser...

Et d'autre part que l'accomplissement de ces tâches sont nécessaires et utiles.

De penser

L'enfant doit aussi apprendre à exprimer ses propres besoins, ses propres réflexions, ses propres attentes, ...

Notre rôle

C'est un travail de chaque instant, la présence de l'animateur, ses interventions, la définition des règles (surtout au début), son implication, la mise en place de situations favorisant l'apprentissage de cette autonomie sont autant de facteurs clés de réussite.

Pour atteindre cet objectif les moyens que nous voulons mettre en place seront :

- ✓ Une participation à certaine tâches matérielles
- ✓ Une participation dans le choix des activités
- ✓ Des temps qui favorisent la prise d'initiative
 - ◆ Des périodes de temps calme
 - ◆ Des périodes de temps libre
- ✓ Une implication de l'encadrement³

³ Il n'est rien qui s'arrange par la pratique du non agir. (LAO TSEU)

Les critères qui serviront à l'évaluation de cet apprentissage

- ✓ Implication des jeunes dans les tâches matérielles
- ✓ La participation active à la programmation d'activités
- ✓ La formulation des jeunes de remarques et de propositions d'activités
- ✓ Prise en charge des enfants du temps libre et du temps calme

3. UN RESPECT DES INDIVIDUS, DES REGLES, DU MATERIEL, DE SES BESOINS

Sans différence pas d'harmonie



Respect des individus

L'enfant a un besoin d'échanger avec les autres, cet échange doit être un moyen d'apprendre à connaître l'autre, à accepter l'autre avec ses différences.

Respect des règles

La vie de groupe nécessite un certain nombre de règles afin que chacun puisse avoir des repères.

Respect du matériel

Il est important de responsabiliser chacun au respect du matériel à usage collectif.

Respect de ses besoins

L'enfant a un certain nombre de besoins, de manger, de sommeil, de repos qu'il a du mal à bien appréhender.

L'animateur doit le guider le conseiller et parfois formuler des directives si cela semble nécessaire.

Notre rôle

Ici le comportement de l'encadrement est primordial, cette tâche est permanente, sa mise en œuvre passe par une présence constante, une énonciation des règles, une observation des comportements, une écoute et des interventions régulières surtout au début du séjour.



Un enfant qui pose une question c'est la voix d'un tout un monde qui veut s'améliorer (Paul Bernard).



Les critères qui serviront à l'évaluation de cet apprentissage :

Comportement des enfants dans leurs relations avec :

- ✓ Les autres enfants
- ✓ L'équipe pédagogique
- ✓ L'équipe technique
- ✓ L'extérieur

Le comportement des jeunes face à la gestion de leur lieu de vie.

La gestion du temps de sommeil

4. FAVORISER LA COMMUNICATION ENTRE LES ACTEURS



Entre les enfants

Nous devons favoriser la communication entre les enfants, afin qu'il puisse apprendre à se connaître.

Les enfants avec l'encadrement

Il faut permettre aux enfants de s'exprimer. Il est important leur donner la parole le plus souvent possible afin qu'ils puissent exprimer ce qu'ils souhaitent transmettre.



Notre rôle

Ici le comportement de l'encadrement est primordial, cette tâche est permanente, sa mise en œuvre passe par une présence constante, et surtout par une écoute permanente des enfants.

Les critères qui serviront à l'évaluation de cet apprentissage :

Comportement des enfants dans leurs relations avec :

- ✓ Les autres enfants
- ✓ L'équipe pédagogique
- ✓ L'équipe technique
- ✓ L'extérieur

III. LA MISE EN ŒUVRE DES INTENTIONS PEDAGOGIQUES

La construction de ce projet de fonctionnement puis sa mise en œuvre doivent prendre en compte la structure du groupe, la configuration du lieu d'accueil ainsi que nos intentions éducatives.

Pour qu'une intention pédagogique tende à devenir opérationnelle, elle doit décrire une activité de l'apprenant identifiable par un comportement observable.

Pour qu'une intention pédagogique tende à devenir opérationnelle, elle doit mentionner les conditions dans lesquelles le comportement escompté doit se manifester.

C'est l'objet de la présentation du projet de fonctionnement. Un projet est mis en place pour chaque mois .Il nous permet d'avoir un fil conducteur lors de la mise en œuvre de nos intentions pédagogiques et d'impliquer les animateurs, les personnel de service, les enfants.....

IV. LA MISSION ATTENDUE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

1. L'ANIMATEUR

- ✓ Il met en œuvre les intentions pédagogiques définies avant le séjour
- ✓ Il met en œuvre le projet de fonctionnement
- ✓ Il assure la sécurité affective et matérielle des enfants dont il a la charge
- ✓ Il doit prendre conscience qu'il est un modèle pour les enfants et qu'il doit surveiller son langage, sa tenue, son comportement.
- ✓ Il ne fume pas en présence des enfants ainsi que dans les locaux.
- ✓ Il participe et s'implique dans la vie de groupe
- ✓ Il entretient des relations directes avec les parents
- ✓ Il gère son rythme de vie afin qu'il soit compatible avec sa mission

2. LE DIRECTEUR

Il met en œuvre les intentions pédagogiques de la commune

- ✓ Il suit la mise en œuvre du projet de fonctionnement
- ✓ Il gère les moyens humains, matériels et financiers
- ✓ Il est l'interlocuteur principal du service vacances
- ✓ Il a un rôle formateur auprès de l'équipe d'encadrement
- ✓ Il anime les réunions
- ✓ Il procède aux évaluations utiles

3. LE DIRECTEUR ADJOINT PEDAGOGIQUE

4. LE DIRECTEUR ADJOINT ECONOME

- ✓ Il met en œuvre les intentions pédagogiques
- ✓ Il participe à la mise en œuvre du projet de fonctionnement
- ✓ Il a un rôle formateur auprès de l'équipe d'encadrement

Spécifique

A. Adjoint pédagogique

- ✓ Il a en charge la gestion d'une équipe d'animation
- ✓ Il accompagne les animateurs dans leur pratique

- ✓ Il anime les réunions
- ✓ Il procède aux évaluations utiles

B. Adjoint économiste

- ✓ Il a en charge la gestion d'une équipe technique
- ✓ Il anime les réunions de l'équipe technique
- ✓ Il gère les tâches afférentes à l'économat
- ✓ Il procède aux évaluations utiles du personnel technique

C. Adjoint sanitaire

- ✓ Il a en charge la gestion de la santé des enfants et du personnel
- ✓ Il informe l'équipe d'encadrement de la situation médicale des enfants
- ✓ Il apporte les premiers soins
- ✓ Il participe à l'élaboration des menus
- ✓ Il contrôle les conditions sanitaires sur le centre
- ✓ Il participe activement aux réunions

5. LE PERSONNEL TECHNIQUE

- ✓ Il met en œuvre les intentions pédagogiques définies avant le séjour
- ✓ Il met en œuvre le projet de fonctionnement
- ✓ Il assure la sécurité affective et matérielle des enfants
- ✓ Il doit prendre conscience qu'il est un modèle pour les enfants et qu'il doit surveiller son langage, sa tenue, son comportement.
- ✓ Il ne fume pas en présence des enfants ainsi que dans les locaux.
- ✓ Il participe et s'implique dans la vie de groupe
- ✓ Il assure les tâches qui lui seront affectées
- ✓ Il respecte les horaires de travail et les conditions d'hygiène réglementaires
- ✓ Il gère son rythme de vie afin qu'il soit compatible avec sa mission

V. L'ÉVALUATION DU TRAVAIL DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

1. MODE D'ÉVALUATION

Le travail de chaque membre de l'équipe sera évalué lors des réunions, Nous avons prévu deux périodes formelles d'évaluation:

- ✓ La première au milieu du séjour
- ✓ La seconde à la fin du séjour.

2. DEROULEMENT DE L'ÉVALUATION

Une auto évaluation

Il sera demandé à chacun de s'auto-évaluer à l'aide d'une fiche d'évaluation qui présentera les différents objectifs à atteindre et définis au début du séjour.

Un échange

Cette fiche, complétée, sera commentée par le directeur ou un adjoint avec la personne concernée.